

12h30-14h00 Pause déjeuner

Les interactions entre le Parlement et le juge constitutionnel dans la protection des droits fondamentaux

Sous la présidence de Laurence GAY, *Chargée de recherches au CNRS, Aix-Marseille Université, ILF-GERJC*

La saisine du juge constitutionnel par les parlementaires

Wilfried ADOU, *Doctorant, Aix-Marseille Université, CERIC*

La fonction normative des juges en matière de protection des droits fondamentaux : un parlement concurrencé, un pouvoir législatif dilué

Julien PADOVANI, *Maître de conférences, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ISJPS*

La contrainte du Conseil constitutionnel sur le Parlement

Servane LE DU, *Doctorante contractuelle, Aix-Marseille Université, ILF-GERJC*

La portée de la protection parlementaire des droits fondamentaux

Sous la présidence de Laurence GAY, *Chargée de recherches au CNRS, Aix-Marseille Université, ILF-GERJC*

Le parlement et la compressibilité financière des droits et libertés fondamentaux

Freddy LEPRODHOMME, *Doctorant, Aix-Marseille Université, ILF-GERJC*

Le Sénat et les collectivités territoriales : une protection fondée sur une simple règle électorale

Sophie LAMOUROUX, *Maître de conférences en droit public, Aix-Marseille Université, ILF-GERJC*

Parlement et environnement

Théo BRILLANTI-DERIEN, *Doctorant contractuel, Aix-Marseille Université, ILF-GERJC*

17h00 Rapport de synthèse

Eléonora BOTTINI, *Professeur, Université de Caen Normandie, Codirectrice de l'Institut caennais de recherche juridique (ICRE)*

<https://dice.univ-amu.fr/dice/ilf>
contact : Sandra Pagot sandra.duwez@univ-amu.fr

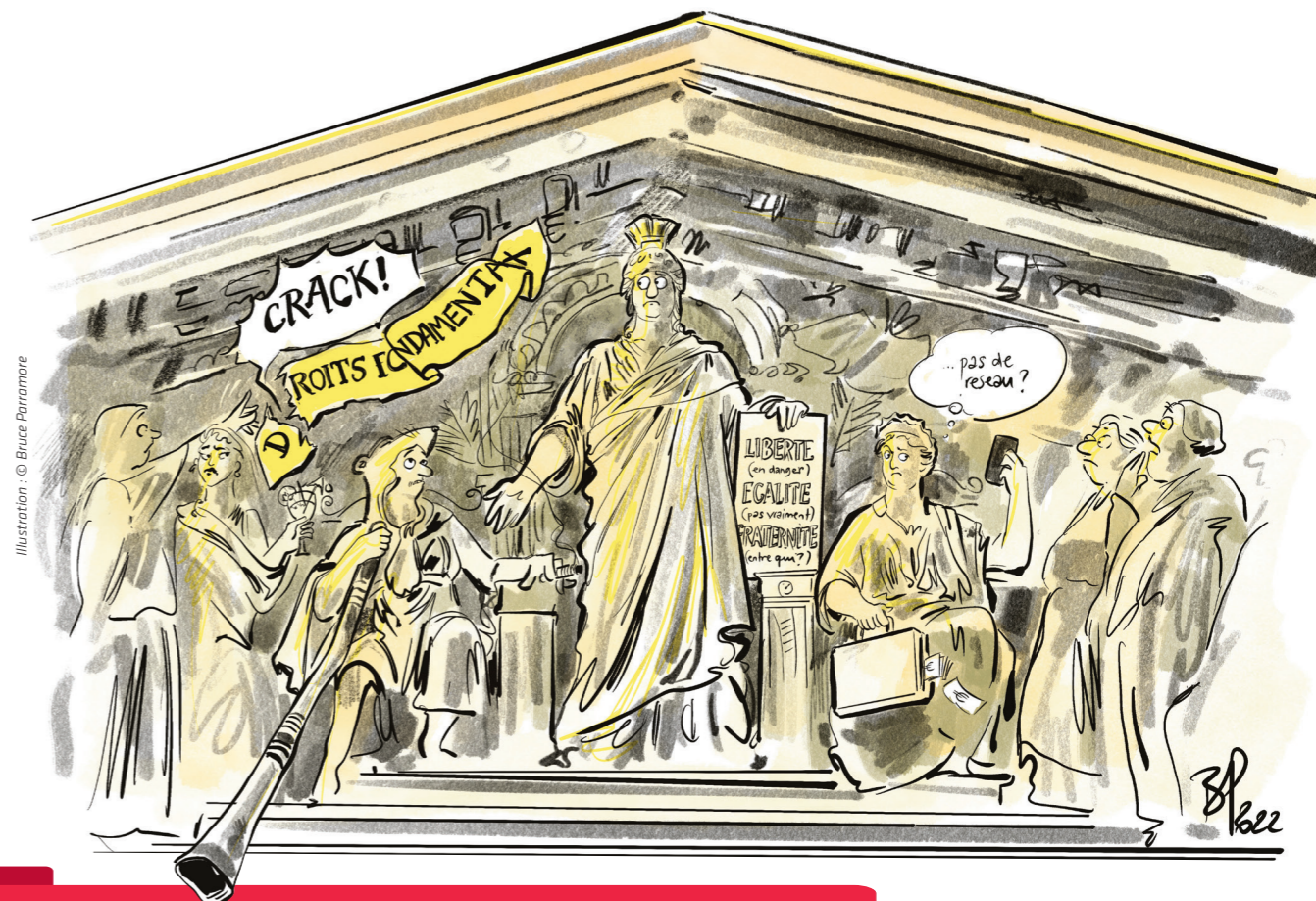


Illustration : © Bruce Parromore

Création & Impression : DEPL/PSI - Imprimerie d'Aix-Marseille Université - Aix-en-Provence - 2021/2022

LES DROITS FONDAMENTAUX :

QUELS ENJEUX POUR LE PARLEMENT ?

23 et 24 juin 2022

salle 3.3, Bât. Cassin, Aix-en-Provence

Direction scientifique : Priscilla JENSEL-MONGE et Audrey BACHERT-PERETTI

JEUDI 23 JUIN 2022

9h00 **Mots de bienvenue et propos introductifs**
Jean-Baptiste PERRIER, *Doyen de la faculté de droit et de science politique, Aix-Marseille Université*
Marthe FATIN-ROUGE STEFANINI, *Directrice de recherche au CNRS, Directrice de l'UMR 7318 DICE*
Xavier MAGNON, *Professeur, Directeur de l'Institut Louis Favoreu*
Audrey BACHERT-PERETTI, *Maître de conférences, Université de Lorraine (Metz), IRENEE*
et Priscilla JENSEL-MONGE, *Maître de conférences, Aix-Marseille Université, ILF-GERJC*

9h30 **Leçon inaugurale**
Parlement et droits fondamentaux
Guillaume TUSSEAU, *Professeur, École de droit de SciencesPo*

10h00 **Quelle place pour le Parlement dans la protection des droits fondamentaux ?**
Sous la présidence de **Pauline TÜRK**, *Professeur, Université Côte d'Azur, CERDACFF*

Les droits fondamentaux en tant que révélateurs des mouvements constitutionnels tectoniques : démocratie continue et pistes de renforcement du pouvoir législatif
Luc GONIN, *Docteur en droit public, chargé de cours à l'Université de Fribourg (Suisse)*

Le parlatino, un espace parlementaire original de protection des libertés
Alexis LE QUINIO, *Professeur, Université de Limoges, OMIJ*

La place du Parlement dans la protection des droits fondamentaux en Afrique
Malik BOUMEDIENE, *Maître de conférences, Université de Toulouse Jean Jaurès*

L'incapacité du Congrès américain à protéger les droits fondamentaux
Margaux BOUAZIZ, *Docteur de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Teaching Fellow à Sciences Po Reims*

La protection des droits fondamentaux par le Parlement en temps de crise au Royaume-Uni
Vanessa BARBE, *Professeur, Université Polytechnique des Hauts de France, CRISS*

12h30-14h00 **Pause déjeuner**

La protection des droits fondamentaux parlementaires

Sous la présidence d'**Aurélien DUFFY-MEUNIER**, *Professeur de droit public, Aix-Marseille Université, ILF-GERJC*

La liberté d'expression des parlementaires
Audrey DE MONTIS, *Maître de conférences, Université de Rennes, IDPSP*

Existe-t-il un droit fondamental à la délibération parlementaire ?
Lucie HAVARD, *Doctorante contractuelle, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, ISJPS*

Les droits fondamentaux des parlementaires espagnols
Damien CONNILL, *Chargé de recherches au CNRS, Université de Pau et des pays de l'Adour, IE2IA*

Des immunités parlementaires aux privilèges : existent-ils des droits fondamentaux parlementaires ?
Marie-Élisabeth BOGGIO, *Doctorante contractuelle, Université d'Orléans, CRJP*

La fondamentalisation du droit parlementaire
Antonin GELBLAT, *Maître de conférences en droit public, Université de Rouen, CUREJ*

VENDREDI 24 JUIN 2022

9h30 **Les instances parlementaires de protection des droits fondamentaux**
Sous la présidence de **Jean-François KERLEO**, *Professeur, Aix-Marseille Université, ILF-GERJC*

La protection des droits fondamentaux par le Parlement dans le cadre spécifique de la détermination de la responsabilité pénale des ministres en Italie
Camille AYNES, *Chercheuse post-doctorante, Université Paris Nanterre, CTAD*

Les motions de censure comme instrument de protection des droits fondamentaux
Élina LEMAIRE, *Maître de conférences HDR, Université de Bourgogne, CREDESPO*

Le rôle des présidents des assemblées parlementaires sous la V République en matière de protection des droits fondamentaux
Chloé GEYNET, *Enseignant-chercheur contractuel, Aix-Marseille Université, ILF-GERJC*

La délégation parlementaire au renseignement, lieu privilégié de l'action parlementaire en matière de protection des droits fondamentaux
Béatrice GUILLAUMIN, *Docteur de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne*

La protection des droits fondamentaux par les organisations interparlementaires
Philippe PEJO, *Fonctionnaire parlementaire et docteur en droit public*